borner au chœur et aux chapelles : les ressources de la fabrique sont fort limitées; et il faudra attendre bien longtemps peut-être, pour entreprendre l'ornementation de la nef et des bas-côtés.

Marcq en Barœul. — *Un vol audacieux.* — Lundi matin, des malfaiteurs profitant de l'absence de M. Victor Cottenier, marchand de fruits au Pont-de-Marc, se sont introduits chez lui et ont pris, dans une garde-robe une somme de monnaie de soixante francs environ.

Les auteurs de ce vol sont activement recherchés.

LILLE

Fête nautique aux bains lillois. — Nous devons à l'initiative de l'intelligent et habile directeur des *Bains lillois*, M. Léon Verdoncq, la plus belle fête nautique qui ait encore été donnée à Lille et dont le clou était le record international à la nage.

Le coquet établissement des *Bains lillois* avait été décoré avec un goût exquis. Les drapeaux français, anglais, belges et russes, auxquels se mêlait l'oriflamme communale ornée au centre de la somptueuse fleur de Lille, formaient une voûte joyeuse au-dessus de la tête des spectateurs.

Le long des corniches couraient d'élégants écussons des tentures rouges régnaient autour des galeries; enfin une splendide estrade toute tendue de velours grenat à franges d'or avait été réservée aux membres du jury.

C'est M. le général Chanoine, commandant la 1re division du 1er corps d'armée, qui présidait la séance et dirigeait les opérations du jury. Il était assisté, pour la Belgique, par M. Berton, directeur des bains St-Sauveur de Bruxelles; pour l'Angleterre, par M. Robert-Christy, et comme assesseurs, par MM. le docteur Potoir, Degoix Philippe et Pierron. La presse lilloise avait également pris place à la tribune d'honneur. Le chronomètre avait été confié à M. Cacan.

La séance a commencé, devant un public aussi nombreux que choisi, par une ouverture très brillamment enlevée par l'*Union du Nord*, de Moulins-Lille.

Puis, nous avons eu aussitôt comme exercices nautiques les *mouvements d'ensemble des Phoques armentiérois*. On ne s'imagine pas combien ces mouvements sur une seule file, dans une ligne inflexiblement maintenue, puis sur deux et sur quatre rangs, avec doublés et dédoublés, offrent d'attraits. Le rythme des brassées, la symétrie des nageurs, l'élégante cadence des mouvements étaient absolument merveilleux. Ajoutez à cela ce qu'on appelle le « plongeon de canard », puis la croix et le moulinet par quatre nageurs faisant la planche, et vous comprendrez l'extraordinaire succès remporté par les *Phoques armentiérois* qui ont droit aux plus chaleureuses félicitations.

A vrai dire, on ne savait pas trop, en arrivant, quel grand intérêt pourrait présenter la fête organisée par les *Bains lillois*; beaucoup, et nous-mêmes, ne nous y étions rendus que par curiosité, mais en y portant un léger scepticisme et pas mal de défiance. Après ce premier exercice tout le monde était conquis et, quatre heures durant, est resté sous le charme.

La vie sous l'eau, par M. Abel Sapin, maître de nage de l'établissement, n'a pas eu moins de succès que les mouvements d'ensemble. M. Sapin a scié, cloué des planches, écrit, bu du lait et fendu du bois au fond du bassin, absolument comme s'il avait été en plein air.

Ensuite est venu le *Triomphe de Neptune et d'Amphitrite*, traînés à travers le bassin sur un char attelé de trois chevaux marins et précédant le record du kilomètre à la nage, première épreuve, par un groupe de juniors composé de quatre nageurs, un Anglais, un Belge, un Armentiérois et un Lillois. La nage était facultative.

Le jeune Belge, qui avait perdu quatre longueurs, a lâché vers le trentième virage.

Le premier prix a été remporté par M. Cadet, un jeune Lillois de 16 ans, élève des *Bains lillois* ; il a fourni la course en 25 minutes 32 secondes ; M. Guilain, élève du Tepidarium d'Armentières, arrivé deuxième, a mis 25 minutes 53 secondes. Le jeune Anglais a mis 26 minutes. Il mérite une mention, non pas comme vitesse, mais comme régularité et facilité de la nage.

Pendant les trois quarts de la course, M. Guilain avait tenu la tête, suivi dans le même sillon par M. Cadet.

C'est aux accents du *P'tit Quinquin* et au milieu des acclamations de la foule, que M. Cadet a reçu des mains de M. le général Chanoine un joli bouquet, accompagné de vives félicitations.

Je cite rapidement, faute de place, le très intéressant intermède drolatique par trois élèves des Bains d'Armentières, l'amusante *Bataille des canards*, par les *Phoques*, de la même ville, les très savantes *Nages variées* de M. Abel Sapin, dans ses imitations des mouvements du phoque, du marsouin, de la sirène, etc., les agréables surprises de *Robinson sur son radeau*, qui a fait dans le public une ample distribution de jouets et de fleurs, pour arriver de suite à la grande attraction du jour, au record international du kilomètre à la nage, pour senior, non encore couru en France et auquel prirent part trois champions envoyés par Paris, Londres et Bruxelles.

La course a duré 24 minutes.

Dès le début, M. Standring, de Londres, professeur aux Universités d'Oxford et de Cambridge, prenait la tête et la gardait jusqu'à la fin du record. C'est à lui que fut décernée, au milieu d'applaudissements enthousiastes, la médaille d'or. Il avait exécuté le trajet en 22 minutes 52 secondes. M. le général Chanoine, par une attention des plus délicates, a voulu féliciter le lauréat dans sa propre langue.

M. Brenecke, d'Amsterdam, qui courait sous les couleurs belges et était délégué par le Cercle de natation du bain royal de Bruxelles, est arrivé second. Il a fourni la course en 23 minutes 35 secondes.

Le *Salut aux nations*, exécuté par les *Phoques* d'Armentières, a fait le plus vif plaisir. A signaler les longues ovations qui ont signalé l'apparition des couleurs françaises, lilloises et russes.

M. Standring, le vainqueur du record du kilomètre, a fait seul ensuite le record de la minute. Il a parcouru 62 mètres 50, soit à l'heure 3 kilomètres 750 mètres, ce qui est absolument magnifique. Malgré cela, le record établi par Grenslly, nageur anglais, le 13 août 1892 n'a pas été dépassé. Il donnait 3 kilomètres 840 mètres.

Le record du séjour sous l'eau a ensuite été établi par M. Scrher, champion de France. Il est resté sous l'eau 153 secondes 2/33".

Il nous faudrait encore mentionner le *Jeu assiettes sous l'eau* et le *Voyage accidenté d'une noce*, mais il nous reste tout juste la place pour applaudir à l'embrasement général du bassin aux flammes de bengale et au feu d'artifice tiré par M. De Jiar, et pour féliciter à nouveau la direction des *Bains lillois* de cette splendide fête sportive qui a dépassé toutes les espérances et a laissé dans le public la meilleure impression.

Suicide d'une jeune fille. — Dimanche, on a retiré du canal de la Basse Deûle, en face de la rue Saint-Joseph, le cadavre d'une jeune femme. Le corps fut transporté au poste de police de la place Saint-Martin, où trois docteurs : MM. Delmotte, Derode et Laurent, tentèrent vainement de ramener la désespérée à la vie.

Dans une des poches de la noyée, on trouva, nouée dans un mouchoir, une enveloppe portant ces mots :

« Ceci est ma véritable adresse.

» Consolez ma pauvre mère. Signé : Julie BENSE.

» Mme Julie Bense, 19, rue Nationale, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais.) »

Le cadavre a été transporté à la Morgue par la voiture d'ambulance.

Tuée par l'alcool. — Dimanche soir, vers 9 heures, on a trouvé morte, dans le couloir du logement qu'elle occupait au deuxième étage d'une maison portant le n° 56, rue des Etaques, une femme Joséphine Santerre, épouse Michez, journalière.

Cette femme, qui se livrait habituellement à la boisson, a succombé à une congestion occasionnée par l'absorption d'alcool.

Un soldat lillois qui se donne la mort à Béthune. — Lundi matin, à 7 heures, un jeune homme de Lille, Albert W..., engagé volontaire depuis un mois, au 73e de ligne, rentrait à la caserne la Feuillade, à Béthune. Muni d'une permission de minuit, il rentrait avec un retard de sept heures.

Le malheureux jeune homme, inquiet sans doute des suites de l'aventure, gagna sa chambre et se tira un coup de fusil Lebel dans le côté droit. Transporté à l'hôpital militaire, il est mort vers dix heures.

Concerts et Spectacles

Hem. — La soirée récréative offerte hier par l'Harmonie municipale, au profit des pauvres, a pleinement réussi.

C'est devant une salle archi comble que les différentes parties du programme ont été interprétées.

L'ouverture a été faite par l'Harmonie municipale. Un allegro militaire exécuté sous la direction de son excellent chef M. Jules Loridan, a confirmé une fois de plus la valeur de cette vaillante phalange artistique.

M. Alphonse Boussemart a très bien détaillé différentes romances. Nos félicitations à M. Oscar Delplanque qui a exécuté en artiste un air varié pour piston.

Non moins de succès pour M. G. Delcambre, Jourdain, Dereux, et Bourgois qui, par leurs pasquilles et chansonnettes, ont provoqué l'hilarité générale.

C'est le drame en 3 actes, *Alain de Kerlannoor*, qui a été le clou de la soirée. Toutes nos félicitations aux dévoués artistes amateurs qui s'en sont acquittés à merveille. Nous devons une mention des plus élogieuses à M. Alphonse Boussemart qui a contribué pour une large part au succès. Disons en terminant que les interprètes ont été sérieusement secondés par M. Achille Plouvier.

Le tirage d'une tombola. — Dimanche soir a eu lieu chez M. Elie Catteau, cabaretier à l'Epeule, le tirage d'une tombola organisée par la société des *Archers « Saint Sébastien, »* au bénéfice d'une famille nécessiteuse.

Voici les numéros gagnants :

2.167, 2.654, 2.013, 546, 915, 3.705, 627, 1.478, 1.211, 3.227, 2.906, 1.782, 2.657, 3.707, 1.918, 2.066, 3.286, 796, 2.921, 1.310, 907, 895, 2.850, 2.477, 1.768, 1.617.

Les lots qui ne seraient pas réclamés avant le premier avril, seront acquis à l'œuvre.

Grand-Théâtre de Roubaix

LA TOURNÉE FRÉDÉRIC ACHARD

Nous apprenons, que l'excellente tournée Frédéric Achard, donnera à l'Hippodrome le 25 mars, l'*Héroïque Le Cardunois*, et le 26 *La Famille Pont-Biquet*, deux pièces à grand succès qui, nous en sommes certains feront courir tout Roubaix. La location sera ouverte chez M. Jubé, rue de la Gare, dès le dimanche 18 courant.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 19 mars.* — VOL DE LAINES. — Il y a une quinzaine de jours, M. Christiaens, tisseur à façon, rue de l'Alouette à Roubaix, avait surpris un de ses ouvriers Henri Vandevoorde, au moment où il s'emparait de canettes de laine du poids de 1 kil. 200 ; il l'avait gardé à vue dans le bureau jusqu'à l'arrivée d'un agent.

Vandevoorde qui est aussi sous le coup d'un arrêté d'expulsion est condamné à trois mois de prison.

INCULPATION D'ABUS DE CONFIANCE A TOURCOING. — C'est par erreur que nous avons annoncé dans le compte-rendu de l'audience de samedi, la condamnation à six jours de prison de Mlle Marie Pochard, de Tourcoing, pour abus de confiance. Il n'est intervenu contre elle aucune condamnation.

NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. le chanoine Prévost, vicaire-général honoraire, est nommé vicaire général titulaire. M. l'abbé Deschuytter, de Berthen, vicaire à Sercus, est transféré à Wormhout.

Vol de 1 500 francs à Acheville. — Mme veuve Renard, cultivatrice à Acheville, a été victime de la part d'un de ses domestiques, nommé Urbain Moulin, âgé de 20 ans, d'un vol d'une somme de 1.500 francs et de titres de rente. Moulin a été mis en état d'arrestation. La somme intacte a été retrouvée sur lui.

Un accident à Dunkerque. — Au moment où le trois mâts norwégien *Neptune* quittait Dunkerque, un marin du bord, le sieur Christiansen, est tombé de la mâture. Son corps après avoir rebondi sur le bordage, est tombé à la mer. Malgré toutes les recherches, son cadavre n'a pu être retrouvé.

L'emprunt du département du Nord. — Par décret présidentiel, le département du Nord est autorisé à contracter un emprunt de 2,595,000 francs, destiné à des travaux de voirie départementale et vicinale, d'après la loi du 29 juillet 1893.

Une souscription publique sera ouverte le 24 mars courant, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi à la trésorerie générale à Lille et aux recettes particulières dans les arrondissements pour l'émission des 852 obligations de 495 francs, remboursables à 500 francs, rapportant un intérêt annuel de 17 fr 50, destinées à constituer la 1re annuité de réalisation. Ces obligations seront remboursables en 24 ans, à partir de 1901.

Le prix d'émission sera exigible comme suit : 250 fr. en souscrivant, le 24 mars ; et 245 fr. 6 mois après ; Total 495 francs.

Les intérêts seront payables, sous déduction des impôts existants, chaque année le 25 mars, à raison de 17 francs 50 par obligation.

Situation météorologique. — Roubaix, 19 mars. — Hauteur barométrique 761 Température
A sept heures du matin 0 degré au-dessus de zéro
A une heure du soir 8 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 6 degrés au-dessus de zéro

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 19 mars.* — Angèle Catteau, rue d'Italie 36. — César Robyns, rue des Parvenus 69. — Paul Poelman, Hôtel-Dieu. — Germaine Latrix, Hôtel-Dieu. — Charles Dervaux, Hôtel-Dieu. — Joséphine Masschelen, Hôtel-Dieu. — Flore Ghins, rue Saint-Jean 6. — Joséphine Parez, rue des Charpentiers, cour Paulus 14 — Paul Dubreucque, rue Delzenne, cour Saint-Amé 3. — Joseph Vanhelleputte, au Hutin, maison Lestivet. — Edouard Vandenberghe, rue Saint-Roch 77. — Alfred Andris, rue de la Longue Chemise 15. — Marie Lobry, rue d'Alma, cour Fraignac 5. — Achille Laurent, rue des Longues-Haies, cour Capart 24. — *Déclarations de décès.* — Pierre Bulté, 51 ans, rue Neuve 35. — Maurice Leroy, 14 mois, rue du Collège 168. — Ursule Holvoet, 67 ans, rue Malplaquet 10. — César Vanbrakel, 5 mois, rue Moorse, 3. — Marie Demaertelaere, 24 ans, rue des Arges 47. — Régine Aerens, 71 ans, rue de France 68 — Antoine Willot, 79 ans, rue Buffon 50. — Florimond Dutat, 76 ans, rue Basse Masure 101. — Adeline Frémaux, 39 ans, rue Larochefoucauld 72. — Jean-Baptiste Mercier, 30 ans, rue d'Italie 89. — Denis Degobert, 68 ans, Hôtel-Dieu. — Lucienne Derruniaux, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Sophie Nys, 64 ans, rue de l'Ommelet 110. — Louise Lequenne, 36 ans, rue Blanchemaille 160. — Germaine Delarue, 2 jours, rue d'Alger, chez Mme veuve Duhamel.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 18 mars.* — Madeleine Lefebvre, place des Phalempins. — Charles Percke, rue Nollet. — Joseph Mulliez, à la Marlière — Paul Castelain, rue des Phalempins. — Alice Sorisse, rue de Paris. — Alice Vanackère, rue Madeleine. — Henri Deroose, rue du Riez. — *Du 19.* — Léon Vandenabeele, place des Phalempins. — [illegible] Laisnez, rue du Clinquet. — François Lecoutre, rue du Virolois. — *Déclarations de décès du 18.* — Germain Lamon, 5 ans 2 mois, boulevard Gambetta. — Charles Callewaert, 34 ans 8 mois, hôpital civil, rue Nationale. — Arthur Tonnel, 32 ans, fileur, rue de la Haute-Voie. — Pierre Heux, 71 ans, raboteur, rue de Dunkerque. — Sophie Meulebroucke, 52 ans, ménagère, Pont de Neuville. — Blanche Dejonghe, 5 mois, rue de la Ferme. — Sidonie Vanderbeke, 37 ans, cabaretier, place des Phalempins. — Louis Payelle, 59 ans 7 mois, garçon de magasin, rue de Gand. — *Du 19.* — Aurore Lepers, 6 mois, rue Fin de la Guerre. — Flore Olivier, 32 ans 10 mois, sans profession, rue des Archers. — Marie Desrens, 92 ans, sans profession, rue de Roncq. — Gustave Vanwynsberghe, 6 mois, rue des Quinze-Bouteilles.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Jules BULTÉ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-Joseph BULTÉ, décédé à Roubaix, le 18 mars 1894, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 35.

Les amis et connaissances de la famille BAYART-DROULERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jules BAYART, décédé à Leers-Nord, le 18 mars 1894, à l'âge de 25 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Leers-Nord. L'assemblée à la maison mortuaire, près du canal, à 10 h. L'Obit du Mois sera célébré en ladite église, le lundi 23 avril 1894, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille WILLOT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Antoine-François WILLOT, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, veuf de Dame Marie-Louise-Virginie VILLERS, décédé à Roubaix, le 19 mars 1894, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 dudit mois, à 9 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, 50, rue Buffon.

Les amis et connaissances de la famille VANDAMME-AERENS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame AERENS, membre de la Congrégation du Tiers-Ordre, veuve de Monsieur Jean VANDAMME, décédée à Roubaix, le 18 mars 1894, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mardi 20 dudit mois, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 68.

Les amis et connaissances de la famille Paul WATTEL-LEQUENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Louise LEQUENNE, décédée à Roubaix, le 19 mars 1894, à l'âge de 37 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 160.

Les amis et connaissances de la famille MERCIER-DELOBEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean-Baptiste MERCIER, décédé à Roubaix, le 19 mars 1894, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Italie, 89, à 8 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille PICAVET-BODDAERT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie BODDAERT, décédée pieusement à Roubaix, le 19 mars 1894, dans sa 33e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le mardi 20 courant, à cinq heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrème, 167.

BELGIQUE

LA CRISE. — Le Roi, parti de Montreux pour Genève, puis pour Aix, a reçu lundi dans cette dernière localité les nouvelles de la situation. Il a fait savoir qu'il prendrait aujourd'hui mardi le chemin de Bruxelles.

L'*Etoile belge* publie cette note ;

« A la dernière heure, on nous assure que la démission collective des ministres a été envoyée au Roi, ce qui ne veut pas dire que le Roi l'ait acceptée.

» D'autre part, la présence de M. Deburlet au Sénat, et la part qu'il a prise à la discussion, semblent indiquer que la démission du cabinet n'est pas un fait accompli.

» Il nous reste donc à attendre, non sans scepticisme, la déclaration gouvernementale annoncée.»

Au Sénat. — Le début de la séance de lundi du Sénat a été marqué par un fait assez important : M. le chevalier Descamps a retiré la proposition qu'il avait déposée la semaine dernière avec des collègues de droite et de gauche dans le but d'ajourner les élections à l'année prochaine. Voici, d'après le *Compte rendu analytique*, sa déclaration :

» Quelques-uns de nos honorables collègues nous ont fait observer que l'époque de la mise en vigueur de la loi nouvelle n'étant pas encore fixée il n'y avait pas lieu de prendre une décision définitive concernant l'amendement relatif à la date des élections.

» Cet amendement ayant d'ailleurs été, dans une autre assemblée, l'objet d'interprétations contraires aux intentions des dix membres de gauche et de droite qui l'ont formulé, ainsi qu'au but de loyauté et de sincérité poursuivi par eux, nous estimons qu'il y a lieu de laisser aux faits le soin de justifier nos prévisions concernant l'impossibilité d'arriver en si peu de temps à sauvegarder la bonne confection des listes électorales et le contrôle sérieux de ces listes.

M. Dupont a félicité les auteurs de la proposition d'y avoir renoncé, tout en rendant complètement hommage aux intentions de ceux-ci, que la presse radicale a dénaturées.

M. Crocq a, lui, carrément protesté contre les attaques dont les signataires de la proposition ont été l'objet de la part de ses amis du radicalisme, et notamment de M. Janson.

M. le ministre de l'intérieur a constaté que la question des délais se posera naturellement à propos de l'article 131 du projet électoral relatif aux dispositions transitoires. On pourra aviser aux mesures à prendre pour rendre possibles les élections au mois d'octobre.

On a repris ensuite la discussion de la loi électorale.

La question de la juridiction spéciale a surtout fait les frais de la discussion.

L'amendement de MM. Crocq et Finet a été repoussé à la presque unanimité.

A propos de l'exhumation de Lubbeek. — Nous avons annoncé l'exhumation d'un cadavre à Lubbeek.

Beaucoup de bruits circulent au sujet de ce fait et des circonstances qui l'ont motivé : il est question non pas de trois, mais de cinq morts, plus ou moins mystérieuses, survenues dans la famille de l'exhumé.

Tout ce qu'il est possible d'affirmer, à l'heure qu'il est, c'est qu'une dénonciation a été faite au sujet de ces décès et qu'une enquête est ouverte et qu'elle est très sérieusement menée.

Nous devons, pour le moment, observer le silence sur le reste, tout en constatant que l'émotion est très grande à Anvers et à Louvain. Les victimes, en effet, de même que la personne soupçonnée, appartiennent aux classes élevées de la société.

L'autopsie du cadavre n'a jusqu'à présent donné aucun résultat positif.

On a résolu de recourir à l'analyse chimique.

Une mystérieuse affaire à Gand. — Une affaire presque identique à celle qui provoque en ce moment de si vifs commentaires à Louvain et à Anvers, produit la plus vive émotion parmi le public gantois.

Il y a un an, le 17 mars 1893, un des plus importants industriels et filateurs gantois, M. Jacques V... de K..., colonel, chef d'état-major de la garde-civique, mourait inopinément à Anvers au cours d'une visite qu'il avait faite à des personnes de ses amis.

Ce décès subit avait produit une vive surprise, sans toutefois éveiller des soupçons. On ignore quelles présomptions ont pu être recueillies depuis, mais il paraîtrait que de graves soupçons pèsent sur certaine personne fort connue à Anvers.

Le parquet d'Anvers, de concert avec celui de Gand, a fait lundi matin une descente à Gand et procédé à l'exhumation du cadavre, enterré au cimetière communal.

Les viscères ont été remis à des experts-chimistes. Le parquet croit à un empoisonnement.

Un drame de braconnage à Malderen. — Le parquet de Bruxelles, représenté par M. Mechelynckx, juge d'instruction, et M. Dieudonné, substitut du procureur du Roi, accompagné de M. Lebrun, médecin légiste, s'est rendu hier après-midi à Malderen, où vient d'avoir lieu un terrible drame de braconnage. Dans une rencontre entre deux gardes-chasse et des braconniers, plusieurs coups de feu ont été tirés. Un des gardes, le nommé Spierens, est mortellement atteint. Un des braconniers est gravement blessé.

Mouscron. — *Deux rixes sanglantes.* — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, une rixe a éclaté dans un cabaret de Mont-à-Leux entre le cabaretier, Napoléon Serlippens, dit Paul Pétard, et un domestique de ferme, Jules Vandenbulcke, demeurant à Tourcoing.

Vandenbulcke, qui avait habité autrefois chez Serlippens, et était parti laissant quelques dettes, avait tendu la main au cabaretier, en se présentant chez lui. Celui-ci lui déclara qu'il ne lui serrerait pas la main tant qu'il n'aurait pas payé ce qu'il devait.

Une vive discussion s'engagea alors, et au cours de laquelle Serlippens et Vandenbulcke en vinrent aux coups. Ce dernier, terrassé, reçut de son adversaire des coups de talon de bottine au visage.

Les personnes présentes s'interposèrent et purent délivrer Vandenbulcke qui, meurtri et sanglant, alla porter plainte aux gendarmes De Blende et Buetens, qui se trouvaient à Mont-à-Leux.

Un quart d'heure après, un ami de Vandenbulcke, Gustave Dumortier, fit irruption dans le cabaret et reprocha vivement à Serlippens d'avoir mis Vandenbulcke dans un tel état.

Une seconde discussion eut lieu, et Dumortier, saisissant le couvercle du poêle, le lança à la tête de Serlippens, qui reçut une assez grave blessure à la naissance du nez. On sépara les combattants, et l'on transporta Serlippens dans une autre pièce où il reçut des soins.

A ce moment arrivèrent les gendarmes qui, après avoir [illegible] la porte, ont dressé procès-verbal et [illegible].

— *Acte de courage.* — Dimanche vers onze heures du matin, le cheval de M. Constant Willaeume, boucher, place de l'Hôtel-de-Ville, s'est emporté sur la route du Haut-Judas, près de Mouscron. De graves accidents se seraient certainement produits, car c'était la sortie de la grand'messe sans le courage de M. Larivière, marchand de fruits, rue des Moulins qui, sans hésiter, s'est jeté à la tête de l'animal, qu'il est parvenu à maîtriser.

Ce n'est pas la première fois que M. Larivière fait preuve de courage et de dévouement.

Tournai. — *Arrestation d'une mégère.* — En vertu d'un mandat d'extradition délivré par M. le Procureur de la République à Douai, la police de Tournai, a procédé dimanche, à l'arrestation, dans un logement du quai des Poissonceaux, d'une journalière, Esther Saudemont, femme Disther, âgée de 47 ans, demeurant à Douai, et condamnée par le tribunal correctionnel de cette ville, à six mois de prison pour excitation de mineurs à la débauche.

Dottignies. — Voici le résultat de l'adjudication publique des travaux à exécuter pour l'amélioration et le pavage de la route de la place à la gare du chemin de fer, qui a eu lieu à Dottignies. Devis: 14,005 fr.

Soumissionnaires, MM. Bataille Louis, entrepreneur à Poperinghe 11,340 fr., adjudicataire; Rousseau Ferdinand Renaix, 12,389 fr.; Dewaelle Vital, Nederbrakel, 11,969 fr.; Martroye Paul, Berckem, 14,627 fr.; Minet-De Cannière, Courtrai, 12.180 fr.; Hantekiet Louis, Becelaere 12,895 fr.; Demeester-Vandwaelle, Roulers, 13,263 fr.; Pollet-Lebrun, Pottes, 11,998 fr.

— *Un commencement d'incendie.* — Dimanche soir vers neuf heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Charles Dujardin-Glorieux, demeurant au Quevaucamps. Des bottes de paille, déposées dans un hangar, prenaient feu quand le cocher s'en est aperçu et a donné l'alarme. L'incendie a été éteint presque aussitôt. On évalue les dégâts à cent cinquante francs environ. On croit à la malveillance.

Evregnies. — *Trait de courage d'un jeune garçon.* — Pendant que M. le docteur Lacroix donnait ses soins à un malade, sa voiture stationnait devant l'estaminet Delrue, quand le cheval, effrayé par les hennissements d'un âne, s'emballa et partit à fond de train. De graves accidents étaient à craindre, car à ce moment-là il était six heures du soir, — un grand nombre d'enfants jouaient sur la place. L'un d'eux, Oscar Ruysschaert, ne se souciant pas du danger qu'il courait, se jeta résolûment à la tête du cheval et parvint à le maîtriser, non sans avoir été traîné sur une longueur de vingt mètres.

Ce trait de courage est d'autant plus méritoire que son auteur n'est âgé que de 13 ans 1/2.

L'abbé Lemire à la coopérative catholique « les Ouvriers Réunis » de Charleroi. — D'un correspondant de Charleroi :

« Le nom de M. l'abbé Lemire, sa réputation d'homme de talent et de cœur ont fait merveille! La coopérative ouvrière catholique « les Ouvriers Réunis, peut ajouter une page magnifique à son livre d'honneur.

» Longtemps avant l'heure annoncée pour la conférence une foule énorme stationnait dans la cour de la coopérative attendant avec impatience l'ouverture des portes de la grande salle.

» Dans ce public toutes les classes de la société sont représentées: la magistrature, le barreau, l'industrie, la bourgeoisie, ainsi que de très nombreux ouvriers de tous les métiers. La salle a reçu une ornementation de grande fête. Des drapeaux tricolores sont accrochés le long des murs en trophées, et d'enthousiastes inscriptions souhaitent la bienvenue aux orateurs.

» Mais voilà M. Michel Levie, l'estimable et dévoué président de la société, qui fait son entrée, précédé de M. l'abbé Lemire, le vaillant député d'Hazebrouck au Parlement français, de M. l'abbé Pottier, professeur au grand séminaire de Liège, et accompagné des membres du conseil d'administration de la coopérative.

» Une immense acclamation retentit et des tonnerres d'applaudissements éclatent d'un bout de la salle à l'autre. Tout l'auditoire est debout et des cris de : « Vive l'abbé Lemire ! » sortent de toutes les bouches.

» Le secrétaire de la coopérative donne des renseignements sur la marche de la société. Les bénéfices se sont élevés à 13.000 fr. pour l'année 1893.

» M. Buisseret, membre du conseil d'administration, donne quelques explications sur le bilan : on a amorti 12,000 francs sur les installations et l'on donne aux actionnaires les mêmes bénéfices que l'an dernier; il est, en outre, décidé de remettre aux acheteurs 80 centimes par tonneau acheté.

» L'orateur annonce enfin que le prix du pain sera diminué de deux centimes. L'auditoire acclame cette bonne nouvelle.

» M. l'abbé Pottier est à la tribune. Il établit la situation du parti démocratique chrétien.

» Les chefs religieux de Liège et du Hainaut ont confirmé le mouvement ouvrier créé dans ces provinces; ils ont donné la consécration aux efforts faits pour relever le peuple. « Nous sommes dans la grande politique de Léon XIII, la politique simplement catholique.

» L'ordre social doit tendre à ceci : que l'homme puisse vivre conformément à sa destinée future, et l'on doit réprimer tous les abus qui peuvent compromettre la fin éternelle de l'homme. »

L'orateur démontre que les maux de la société proviennent de l'oubli des vérités chrétiennes ; il développe le programme de Léon XIII et fait appel à l'union de tous, patrons et ouvriers, pour remédier aux abus de la concurrence et faire régner le Christ dans la démocratie.

» M. l'abbé Lemire prononce alors un discours qui produit un très grand effet sur l'assemblée : tour à tour éloquent et familier, le député d'Hazebrouck intéresse au plus haut point son auditoire. On n'attend pas de nous que nous analysions cette charmante causerie, qui, par la variété, échappe pour ainsi dire à toute analyse.

» Bornons-nous à dire que l'idée d'association a paru surtout préoccuper l'abbé Lemire. Il a fait ressortir, avec beaucoup de clarté, la nécessité des associations patronales, mixtes et ouvrières.

» Il a revendiqué bien haut le droit à la liberté pour les associations : il considère que les Etats ont le devoir d'assurer cette liberté.

» Après avoir pris à partie, avec beaucoup d'humour, les théories socialistes, et expliqué que lui, chrétien, ne promettait pas comme ses adversaires le « paradis sur la terre », mais qu'il voulait que cette terre ne fût pas un enfer, M. l'abbé Lemire a terminé par un splendide éloge de l'épiscopat belge, et de tout notre clergé, qui sut faire des prodiges, dans les mauvais jours, pour sauver l'âme des petits enfants.

» Une ovation magnifique a été faite à l'orateur. »

La Louvière. — La fédération nationale des mineurs belges organise, pour le 8 avril, à la Louvière, un Congrès dont les séances auront lieu à la Maison du Peuple.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi à 2 heures, plusieurs paires importantes ont été jouées chez M. Deroubaix (Café Léon). La première paire a été attaquée par le Guilleux contre Deroubaix ; le Guilleux a gagné la paire principale et la paire de 25 fr. Deroubaix a gagné les paires suivantes de 10 fr.

— Il y avait énormément de monde lundi à 6 heures chez M. Fleury Florin, pour la grosse partie engagée contre les bouchers de Tournai, 3 de 5 pour 500 fr. avec paires de plaisir pour 30 fr. Roubaix a gagné les quatre premières paires et la septième. la société adverse a gagné les cinquième et sixième paires.

— Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous lundi à 6 heures au Maréchal de Coyghem, Grande Rue, pour la partie qui avait lieu contre Prein de Wattrelos, 3 de 5 pour 400 fr. Le Maréchal gagne les première, deuxième et troisième paires. La société adverse gagne l'autre paire.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — La salle des concours chez M. Abélard, rue de Lille, était bien garnie, dimanche soir pour le concours organisé par le « Bull Terrier. » Il devait y avoir trois catégories, mais les chiens n'étant pas en nombre à la troisième, cette dernière a été supprimée. 20 chiens ont pris part au concours; chacun d'eux avait 4 rats à exterminer. Voici les résultats :

Chiens de 1 à 8 kil. Première catégorie : 1er prix 15 francs, Marquis à M. Abélard, 13 secondes; 2e 12 fr., à Fox à M. Piron de Tourcoing 15 secondes; 3e 8 fr., à Miss à M. Gruart de Tourcoing, 16 secondes.

Deuxième catégorie : Chiens de 8 kil. et au-dessus, 1er prix 15 fr. à Black, à M. Duponchelle de Tourcoing, 9 secondes; 2e prix 12 fr. à Lisette, à M. Demessine de Lille, 10 secondes; 3e prix 8 fr. à Tom, à M. Deron de Lille, 10 secondes et demie. Le prix de championnat, qui consistait en un magnifique réveil, a été joué entre les deux premiers prix : Marquis, à M. Abélard, a mis 18 secondes et demie; Black, à M. Duponchelle, a mis 15 secondes et demie; ce dernier est donc resté vainqueur.

L'animation a été grande pendant toute la durée du concours et les paris n'ont pas fait défaut.

— Dimanche 15 avril, un grand concours de chiens ratiers aura lieu chez M. Florquin, au Petit Globe, rue du Collège, 180 francs de prix en trois catégories. Les deux premières catégories sont absolument garanties. 1re catégorie : chiens de 1 à 9 kil.; 2e catégorie : de 9 à 14 kil.; 3e catégorie : de 14 kil. et au-dessus. Premier prix : 25 francs; 2e prix : 15 fr.; 3e prix : 12 fr. 4e prix : 8 fr. La mise est de 5 francs, entrée du propriétaire comprise, plus les rats à 60 centimes. On commencera à quatre heures précises.

JEU DE BOULES

TOURCOING. — Dimanche 18 mars, a eu lieu le commencement du grand jeu de boules à la platine de 600 fr. de prix en espèces, organisé par la société établie chez M. Lucien Leveugle, estaminet du Bon Bouleur, rue de Gand, 20. Environ 150 joueurs avaient répondu à l'appel de la société pour prendre part à ce jeu. Voici le résultat pour le premier dimanche :

Il y a eu un seul douze qui a été fait par M. Alphonse Destailleur de Tourcoing et neuf 9 au rebattage des 9, il n'y a eu que deux cinq, un deux et six zéro. Les primes ont été distribuées comme suit : 1e prime 15 fr. M. Dujardin de Tourcoing avec 24 points; 2e 10 fr. M. Destailleurs de Tourcoing avec 23 points; 3e 5 fr. M. Louis Delmar de Roubaix avec 24 points.

Comme on le voit, le jeu est donc tout à fait avantageux pour les bouleurs qui se rendront en grand nombre dimanche prochain 25 mars pour se disputer les 600 francs de prix. Le jeu commencera dimanche prochain à 9 heures du matin. Le bon ordre n'a cessé de régner pendant toute la durée du jeu de dimanche.

BIBLIOGRAPHIE

La réforme économique, revue protectionniste paraissant le dimanche, directeur Jules Domergue. — Sommaire du numéro du 18 mars 1894, le centenaire de l'école polytechnique, un industriel ; les jouets, J. Desmets; encore la laine, Th. Lalouvet ; notre commerce extérieur, P. Vergne ; réforme consulaire, H. Lorin ; les sociétés coopératives, P. Sinceny ; l'hygiène et la sécurité des ateliers, N. H. ; revue de la presse, G. Flenrey ; l'économie politique et l'écriture sainte, XXX. ; un crédit agricole en 1714, Ad. du Payquonthrun. Document législatif. Le suppression des octrois, les moteurs à pétrole, mouvement commercial, mouvement financier. Rédaction-administration, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon, universelle, internationale et coloniale en 1894. — Sommaire du n° 57 — 15 mars 1894. — Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Subvention de l'Etat : Rapport de M. Doumer. — La date de l'ouverture. — Comité de Patronage. — Les terrains des Domaines. — Les installations dans le Palais principal. — Partie non officielle : La délégation lyonnaise à Paris. — Le Pavillon des Forets. — L'Exposition de l'Afrique occidentale. — La Chine à l'Exposition. — La Publicité. — Etat des travaux de l'Exposition. — Les fêtes officielles. — Echos de l'Exposition. — Les fêtes universitaires. — L'Exposition et la presse parisienne. — Bulletin financier.

Abonnements : France, six mois, 4 francs; un an, 8 fr. Etranger (Union postale), six mois, 5 francs; un an, 10 francs. — Administration, rédaction et vente en gros, 14, rue Confort, 14, Lyon.

L'Art français, revue hebdomadaire illustrée. — Sommaire du n° 360. — 17 mars 1894. — Texte. — Le Louvre inconnu : l'Album de J.-B. Carpeaux. — Cours d'Esthétique et d'histoire de l'Art, par M. L. de Fourcauld. — Une décision de M. Roujon. — Un concours de dessin. — Les Expositions. — Nos illustrations. — Echos artistiques.

Illustrations. — Alfred Boucher : Nymphe à la Coquille. — Mlle Ronner : Autour du panier. — Mme Ranzy-Putseys : Automne : Vieille Meuse. — Mme V. Parlaghy : L'archevêque de Posen. Le Louvre inconnu : Croquis de Carpeaux. — Eugène Boudin : Le Quai de Villefranche.

Abonnement : France : Un an, 20 fr. ; — Six mois 10 fr. — Le Numéro : 40 centimes Rédaction et Administration : 76, Passage Choiseul, Paris. 36920d

Traité pratique des brevets d'invention, droits et obligations de l'inventeur et du breveté par Armengaud aîné, ancien élève de l'école centrale des arts et manufactures, ingénieur-conseil en matière de propriété industrielle, chevalier de la Légion d'honneur, etc. —

Les questions relatives aux brevets d'invention ont pris, aujourd'hui, une importance indiscutable et l'on peut dire qu'il n'est pas une industrie qui ne doive son état d'avancement et sa prospérité aux inventions qui s'y produisent. La connaissance exacte de la loi sur les brevets s'impose donc au plus grand nombre, et les inventeurs comme les industriels ont intérêt à la bien connaître. Il existe certainement de nombreux traités sur la matière, mais les uns sont trop sommaires et les autres envisagent la question à un point de vue trop doctrinal pour que le lecteur non initié puisse en tirer les indications pratiques dont il a besoin.

C'est en vue de ce dernier objectif que l'auteur a écrit son nouveau *Traité pratique des Brevets d'invention*. Familiarisé par un long exercice de la profession d'ingénieur Conseil avec l'étude de toutes les questions qui se rattachent aux brevets, il a pu donner, dans son ouvrage, l'interprétation réelle de la loi, en se basant sur son expérience bien connue et sur une jurisprudence qu'il a vu s'établir peu à peu. C'est à ces deux sources qu'il a puisé les solutions qu'il donne des questions si multiples que soulève la garantie des inventions. En parcourant la nomenclature des matières traitées dans l'ouvrage, on verra qu'il est bien peu d'espèces qui aient échappé à son examen, et que le titre : *Traité pratique des Brevets d'invention* qu'il a choisi est pleinement justifié.

La 1re partie, un volume in-octavo de 425 pages est en vente au prix de 5 francs à la librairie technologique Armengaud aîné, 21, boulevard Poissonnière, Paris

GUÉRISON
RADICALE des Maladies Secrètes
ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement [illegible] par
M. VANDENDRIESSCHE
médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puebla, 6, LILLE
POMMADE ANTIHERPÉTIQUE
Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons
[illegible] mandat-poste [illegible]
CONSULTATIONS GRATUITES
Tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance
13244—35160

TOUTES LES MÉNAGÈRES QUI AIMENT LE
BEURRE PUR
doivent s'adresser aux dépôts de la Laiterie d'Oostcamp

A Roubaix : *Rue du Bois, 13 ; Rue de l'Industrie, 2* (près la rue de Lille); *R. Pierre-de-Roubaix 150 ; Aux Halles (stalle 124) ; Place d'Amiens*, chez M. Mayot, boulanger ; *R. Pierre de Roubaix, 58*, chez M. Dhondt, boulanger ; *Rue d'Italie, 36; Rue de l'Epeule, 194; Rue de Tourcoing, 93*, chez M. Achille Leleux, épicier ; *Rue du Collège, 134*, chez M. Ducrocq, comestibles: *Rue du Tilleul, 123*, chez M. Vandeputte, épicier, *Bd de Strasbourg, 126 chez M. Emile Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.*
A Croix : *chez M. Duvivier, épicier, r. de la Gare.*
A Tourcoing : *Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4* maison Tanghe Verdonck).
A Lille : *Rue Royale, 38* (épicerie Duvernay-Verdonck); *Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64*

Un seul beurre délicieux, sans mélange, garanti de la plus exquise pureté. Prix du kilog : 3.60

N.-B. Le beurre frais arrive chaque jour de la laiterie.

Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76533

DÉJEUNER DES DAMES

Pour remplacer le chocolat ou le café au lait, dont les effets débilitants sont si *nuisibles* à la santé des dames, beaucoup de médecins recommandent le véritable Racahout de DELANGRENIER, aliment très agréable et très nutritif, qu'ils ordonnent déjà aux enfants, aux personnes âgées ou anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin de fortifiants. Dépôt dans chaque ville. Se défier des contrefaçons). 36135

AVIS

Heures fixées par l'Administration municipale pour l'éclairage public, du 16 au 22 mars :

Allumage à 7 heures 1/4 du soir, extinction à 4 h. du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées ci-dessus. 80096—26911

BUVEZ LE
RHUM NÉGRITA
c'est le meilleur
Seuls concessionnaires Coulon-Cuvellier: à Roubaix; Samarc-Joveniaux à Tourcoing. 36703—7932 t

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux PLANCHERS syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

Pour vous en préserver

Pour vous préserver de bien des maladies nous ne saurions trop vous répéter : ayez cerveau, estomac et ventre libres. Pour cela recourez aux **Pilules Gicquel**, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Elles vous préserveront des maux de tête, du manque d'appétit, des maux d'estomac, des migraines, des congestions. Ces bienfaisantes **Pilules Gicquel** empêcheront maladies du cœur, du foie, hydropisie, paralysie. 36941d

Le rhume le plus opiniâtre est rapidement amélioré ou guéri si l'on prend deux *Capsules Guyot* à chaque repas. Ces capsules sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Guyot. Prix : 2 fr. 50 le flacon dans toutes les pharmacies. 36940d

Comme par enchantement

MM. ASTIER ET CIE,
Avenue Kléber, 72, Paris.

Le St. Jacobs Oil que je vous avais demandé était destiné à une religieuse. Désireuse de savoir si elle s'en était aussi bien trouvée que les autres personnes à qui je l'avais conseillé, je lui ait écrit, et elle m'a répondu : « La première friction avec le St. Jacobs Oil m'a ôté toute douleur, comme par enchantement. » Je suis heureuse de voir justifier unanimement la confiance que j'ai dans les bons effets du St. Jacobs Oil.

BARONNE DE CLÉRENT,
St. Léon sur Vérèze, Montignac (Dordogne).
c69870—34399

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 20 mars.

Les cours restent soutenus à Roubaix-Tourcoing, sans affaires importantes. Pas de changement à Anvers.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 17 mars.

Le cours de l'or est à 356 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 20 mars.
(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie ... b. Plata.

Havre, 19 mars.
(De notre correspondant particulier)

Laines. — Affaires calmes et la cote de ce matin a été laissée sans changement.

A terme on a coté 1425 balles dont détail suit : 50 balles Buenos-Ayres sur mars à 127 ; 675 balles dito sur avril à 127,50 ; 50 balles dito sur mai à 128,50 ; 100 balles dito sur juin à 129,50; 100 balles dito sur août à 131 ; 50 balles dito sur octobre à 132,50 ; 100 balles dito sur novembre à 133 et 3[illegible] balles sur décembre à 133,50.

Voici les cours de clôture : mars 127,»»; avril 127,50; mai 128,50; juin 129,50; juillet 130,»»; août 131,»», septembre 132,»»; octobre 132,50; novembre 133,»», décembre 133,»» janvier »»»,»».

Marseille, 17 mars.
(Communiqué de M. Sauerwein,)

Ce sont toujours les achats pour notre consommation locale qui forment la presque totalité des transactions. Dans ces circonstances il ne peut survenir aucun changement notable dans les cours. Ce n'est qu'en présence d'ordres importants que nos détenteurs se décideront peut-être à faire quelques concessions.

Georgie 2e tonte BO, à fr. 1.42 5.
Khorassan 1re tonte N et G, fr. 1.05.
Tripoli de Benghasi, 0.62 5.
Bagdad lavée B, fr. 1.65 ; R, fr. 1.60.
Alep lavée B, de fr. 1.70 à 1.85 ; MB, fr. 1,40 ; GC, fr. 1.20 à 1.25.
Bebdia de Casabianca, fr. 0.97 5.
Angora suint, fr. 1.
Angora lavés, fr. 1.62 1/2.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

FRANCE

Reims, 17 mars.

Le bulletin bi-mensuel constate que la fermeté des cours à Londres n'a pas eu, sur le marché de Reims, l'influence qu'on aurait pu désirer. Les affaires n'ont pas été plus actives, dans l'ensemble, que la quinzaine précédente.

Peigné. — Demande peu active cette quinzaine; mais pour les quelques affaires qui se sont traitées, les prix ne dénotent pas de changement appréciable. Cette semaine on paraît vouloir s'intéresser de nouveau, un peu plus aux bons peignés d'Australie.

Blousses. — Affaires plus actives, cours fermes surtout pour les bons genres courants.

Peignage. — Alimentation complète, avec un peu d'avance.

Filature en laine peignée. — Il s'est traité peu d'affaires durant la quinzaine sous revue. On maintient difficilement l'avance obtenue en janvier et février.

Façon. — Les chargements en filature sont moins nombreux, les cotes restent les mêmes.

Filature en laine cardée. — Situation toujours difficile.

Cachemires et mérinos. — Il s'est remis des commissions assez importantes en mérinos à destination de l'intérieur, aux cours établis. Le commerce d'exportation se trouve toujours dans la même situation précaire.

Nouveautés en laines peignées. — La saison d'été se termine dans de bonnes conditions; la saison d'hiver n'est pas encore commencée.

Nouveautés. — Les commissions se remettent de façon assez normale.

Flanelles. — Vente peu active.

REVUE ÉCONOMIQUE

Importations des soieries en Angleterre pendant les deux premiers mois

	1892	1893	1894
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Etoffes en pièces (broad stuffs)	955.714	1.177.239	1.046.351
Rubans de soie de satin	396.922	406.500	383.893
Rubans d'autres sortes	22.027	14.038	16.005
Autres articles	455.022	460.834	459.108
Totaux	1.829.685	2.058.602	1.905.357

Expéditions de fils de laine cardée et peignée par la Belgique

Vers la Grande-Bretagne

Semaines	Angleterre	Ecosse	Total
	kil.	kil.	kil.
18 au 24 février	19.666	67.508	87.174
25 fév. au 3 mars	16.821	61.153	77.964
4 au 10 mars	18.049	58.454	76.503

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 20 mars, 10 h.

Ventes : 8.000 balles. Marché calme. Vendeurs.

Mars	4 00/64	Août-Septemb.	4 05/64
Mars-Avril	4 00/64	Sept.-Octobre.	4 06/64
Avril Mai	4 01/64	Oct-Novembre	4 07/64
Mai-Juin	4 01/64	Nov-Décembre	4 08/64
Juin-Juillet	4 02/64	Décemb.-Janv.	.../..
Juillet-Août	4 03/64	Février	.../..

Le Havre, 19 mars.
(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Le disponible a donné lieu ce matin à peu d'affaires à prix sans changement : le low-middling New Orleans valait 49,75.

A terme, la cote a été haussée de 25 cent., sauf 12 c. 1/2 pour mars et on est resté à cette parité toute la matinée.

Cette après midi, marché calme et sans grand changement pour le disponible.

Le terme est en baisse de 25 cent. sauf 50 centimes pour le courant.

En disponible on a noté 750 balles.

A terme on a coté 1900 balles.

Voici les cours de clôture : mars 46 3/4; avril 47 1/4; mai 47 5/8; juin 48 »/»; juillet 48 3/8; août 48 3/4; septembre 49 1/8; octobre 49 3/8, novembre 49 5/8 ; décembre 49 7/8 ; janvier 50 1/4 ; février 50 5/8.

Le disponible est resté sans changement, samedi, sur tous les marchés américains.

Les futurs ont haussé de 2 à 5 p. à New-York et de 3 à 4 p. à New-Orléans.

A Liverpool on a fait ce jour 10,000 balles en disponible prix faciles. Futurs soutenus.

Rouen, 17 mars.

Tissus et filés. — La demande de tissus de coton reste active et satisfaisante pour certains genres, et calme et faible même, pour d'autres.

Les cretonnes écrues et la rouennerie cotonnade et autres tissus teints jouissent d'une bonne demande, tandis que les imprimés sont peu demandés non plus que la doublure.

L'Algérie ne nous enlève pas la quantité de tissus divers qu'elle nous prend d'habitude; ce pays n'est pas prospère pour le moment.

Les cotons filés restent dans la même situation que la semaine dernière; s'ils ne sont pas très demandés, ils conservent un petit courant d'affaires qui permet aux prix de se tenir. Ils ne sont pas, d'ailleurs, très offerts, les filateurs ayant encore des engagements.

Cotes du Lloyd Rouennais :

Cours des cotons filés, pendant la semaine : chaîne peignée n° 26, fr. »,»» à 3,10; chaîne Amérique double mèche, mule Jenny, n° 26, fr. 2,25 à 2,30 »/»; chaîne dévidée n° 26 première qualité dito, fr. 2,15 »/» à »,»» »/» ; d. qual. cour. dito, fr. »,»» à 2,10, trame dév. Amérique n° 26 : 1re qual : fr. 2,12 à 2,15 »/» ; dito, qual. cour. fr. 2,05 à 2,10, chaîne bobine n° 20, 1re qualité, fr. »,»» »/» à 1,90; dito n° 20, qualité courante, fr. 1.80 à 1,85 »/»; n° 14 : première qualité, fr. »,»» à 1,80 »/»; d. qualité cour. m. f. 1,70 »/» à 1,75 »/»; canette n. 30, f. 1,90 à 1,95 »/»; d. n° 18, 1re ql., fr. 1,80 »/» à 1,85; d. n° 18, ql. c., fr. 1,75 »/» à 1,80 »/»; trame bonneterie qualité extra n° 16, fr. »,»» à »,»» d. 1re d. n. 16, fr. 1,95 »/» à »,»»; d. 2e n° 16, fr. 1,70 à 1,75 »/», trame Cocanada dévidée n° 12 et au-dessous, fr. 1,70 »/», à 1,75 »/»; canette 30 supérieure fr., »,»» à »,»».

Affaires calmes.

Manchester, 16 mars.

Marché quelque peu irrégulier pour les tissus. On signale la vente de quelques petits lots de shirtings larges, mulls, jaconats et tissus variés pour Bombay et Kurrachee. Il s'est fait aussi plus d'affaires en imprimés pour le Sud de l'Afrique. Les ordres pour la Chine sont pour la plupart des temps impraticables. Autres marchés inactifs. Les filés sont par continuation excessivement lourds; les stocks en filés convenables pour la consommation sont abondants et sur prompt délivraison en baisse de 1/32d. Pour l'exportation on ne parle que d'affaires de détail.

Brême, 17 mars.

Bourse pour coton du 10 au 17 mars

Importé : 17,051 balles coton d'Amérique, 440